

Conseil d'école
Vendredi 15 mars 2019

Présents :

Mme Maryline LEVEQUE, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École
Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses

M. Didier FABRE, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mmes Maud ANDRE, Dorothée BRESSON, Cécile PICARD DESTELAN, Carole POIRIER, Sabine POTIER, Marine ROULLIER, Claire RUBI, Isabelle SCHNEIDER, Isabelle WAGNER, représentantes de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Mmes Magali BOUKHERS, Coralie MOIROD, Céline BOELEN, Marie-Noël WEISHAR, Vanessa BENICHO, Stéphanie GUIMARD, Anne-Laure STAINMESSE, Anne-Claire MANGE, Brigitte DESROCHES, Maurane CYRULIK, Annie LEFEVRE, enseignantes
M. Stéphane CARCENAC, Bruno GAILHAC, enseignants

Excusés :

Mmes Karima MEDJAOUR, Joëlle PIFFAULT, Pauline SURIN, Isabelle SI HASSEN, enseignantes

Président de séance : Bruno GAILHAC

Secrétaire de séance : Anne-Claire MANGE

Ordre du jour :

1. **Prévision d'effectifs et carte scolaire 2019**
2. **Avancée des projets de classe**
3. **Entrée en 6^e et communication aux familles**
4. **Coopérative**
5. **Sécurité : retour sur l'exercice de mise en sureté**

1. **PREVISION D'EFFECTIFS ET CARTE SCOLAIRE 2019**

Actuellement	Prévisions rentrée 2019
68 CP	69 CP
56 CE1	68 CE1
76 CE2	58 CE2
63 CM1	76 CM1
67 CM2	63 CM2
330 élèves pour 13 classes	334 élèves pour 13 classes
25,38 élèves (moyenne/classe)	25,69 élèves (moyenne/classe)

Depuis le début de l'année :

4 admissions définitives

10 radiations suite à un déménagement

69 CP prévus à la rentrée 2019, même si cet effectif est moins important que celui annoncé en novembre, **il ne devrait pas y avoir de fermeture de poste car la moyenne d'élèves par classe passerait à 27,83.**

Il y aura une phase d'ajustement de la carte scolaire au mois de juin. Une enquête sera effectuée au mois de mai pour réajuster les informations.

2. **AVANCÉE DES PROJETS DE CLASSE**

Plusieurs classes sont impliquées dans le **Printemps des poètes** qui aura lieu dimanche 17 mars, à la Ferme de Monsieur, sur le thème de la beauté. Une cinquantaine de familles est attendue.

Activités USEP : pour qu'il n'y ait pas trop de redondance dans les sorties, nous avons décidé que le rocher mobile sera pour CP, CE2, CM2 et le défi rando sera pour les CE1 et les CM1. En concertation d'équipe, nous avons décidé de mettre en place un parcours sportif pour chaque élève, de manière à ce que tous les domaines soient couverts lors de la scolarité de manière cohérente.

Commémoration du 75^e anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 : En collaboration avec les associations d'Anciens Combattants de la commune, la commémoration aura lieu dans la cour de l'école en présence des élus, porte-drapeaux, représentants des Anciens Combattants. Les parents d'élèves disponibles à 15h30, seront les bienvenus. Toutes les classes participeront à cette cérémonie et s'impliqueront de différentes manières. Cette prise de conscience du devoir de mémoire est importante, même si les élèves sont jeunes. Une sensibilisation sera faite dans toutes les classes la semaine précédant le jeudi 6 juin, par M. Marc REVERT qui se charge de réaliser un film documentaire sur le sujet.

Le centième jour de classe sera fêté le 5 avril (travail en numération).

Une **liaison avec la maternelle** débutera la semaine prochaine, avec une visite des locaux ainsi qu'un court accueil en classe. D'autres rencontres se dérouleront en mai et juin 2019.

Dans les classes :

CP : Projet voyage autour du monde, chaque période un continent est étudié. Une exposition a déjà eu lieu. Un concours d'écriture « Plume en herbe » a été réalisé. Une soirée de valorisation sera proposée aux familles à la fin du mois de juin.

CE1 : Projet artistique. Les élèves empruntent, chaque semaine, des œuvres d'art et en parlent. Des productions plastiques sont ensuite réalisées en classe. Une sortie sur ce thème est envisagée en fin d'année.

CE2 A : Artothèque. Une intervenante en chant, financée par le Grand Paris Sud Est Avenir, permettra aux élèves de créer une chanson puis un clip vidéo. La valorisation de ce travail consistera en une exposition fin juin. Une sortie à la fondation Dubuffet a eu lieu en début d'année.

CE2 B et CE2 C : Participation au concours « Plume en herbe » sur le thème « comment éduquer les parents pour sauver la planète ». Les CE2 ont également décidé de s'occuper du jardin au fond de la cour. Une partie aura lieu en classe (germination).

CM1/CM2 : Projet sportif et culturel, Foot à l'école. La pratique sportive a commencé cette semaine. Un projet culturel sur l'égalité fille-garçon est associé. La classe a fait une bande dessinée sur le thème et attend les résultats fin mai. Ce projet est intégré à un concours départemental. Les deux premières productions participeront au concours national.

USEP : Dans le cadre du Comité Directeur, 8 enfants ont participé au congrès départemental des enfants mercredi 6 février, au Parc Interdépartemental des Sports de Choisy-Créteil. Au cours de ce rassemblement, les enfants ont réfléchi sur les valeurs de l'Olympisme et ont été force de propositions autour du vivre ensemble Pour le congrès régional des enfants qui se déroulera le 29 mars, à la Maison du Handball, siège de la Fédération Française de Handball à Créteil, une affiche sur les valeurs de l'olympisme a été réalisée. Deux fois par semaine, les élèves travaillent en petit groupe pour se préparer à l'épreuve d'éloquence et de débat du congrès. Deux élèves, un parent et un enseignant représenteront l'association au congrès.

Les représentantes de parents remercient l'équipe Usep Sport en Couleur pour son investissement qui permet aux enfants une riche expérience de débat, de prise de parole et de décision.

3. ENTRÉE EN 6^E ET COMMUNICATION AUX FAMILLES

La procédure AFFELNET qui affecte les élèves au collège commencera fin mars. Cette procédure se fait en 5 étapes.

Les élèves admis en 6^e sont régulièrement affectés dans le collège de leur secteur défini en fonction du domicile familiale et non de l'école.

Procédure informatisée AFFELNET 6^e

1. Transmission du volet 1 (fin mars)

- * Vérification des informations personnelles (adresse)

2. Transmission du volet 2 (avril)

- * Vérification du collège de secteur (en fonction du domicile)
- * Validation de la demande d'affectation sur le collège de secteur

ou

- * Indication d'un autre collège (dérogation, départ dans le privé, déménagement....)

3. Validation de l'affectation en 6^e par l'IA-DASEN du Val-de-Marne (début juin)

4. Notification aux familles (autour du 10 juin)

5. Inscription des élèves dans les collèges (dépôt des dossiers d'inscription, fin juin)



UN ÉLÈVE NON INSCRIT AU COLLÈGE DANS LES DÉLAIS PERD SA PLACE.

Pour les parents habitant dans le 91 ou le 77, il faut faire une demande pour quitter le département puis effectuer une demande de dérogation pour l'entrée dans le Val de Marne. **Cette procédure est manuelle.**

Situation des 6èmes actuelles : Les collégiens mangent à l'école mais arrivent à 13h10. Ils circulent par le portail extérieur et ne voient pas les élèves de l'école. C'est la vie scolaire qui s'occupe des déplacements. Cette organisation est prévue jusqu'en janvier 2020.

Il n'y aura pas de liaison CM2-6^{ème} cette année. Un projet poésie avait été entamé mais avec la complexité des emplois du temps, il n'a pu aboutir. Le conseil école-collège n'aura pas lieu non plus.

4. COOPÉRATIVE

CHARGES	€uros
Achats de produits pour cession	4 655,00 €
Charges des activités éducatives	1 390,57 €
Cotisations versées à l'OCCE	600,10 €
Assurances versées	103,39 €
Autres charges courantes	40,75 €
Charges exceptionnelles	
Achats de biens durables	
Total des charges	6 789,81 €
SOLDE EN DEBUT D'EXERCICE	5 172,52 €

PRODUITS	€uros
Ventes de produits pour cession	5 863,00 €
Produits des activités éducatives	1 179,99 €
Subventions de l'Etat ou des collectivités locales	
Subventions d'associations	
Autres produits courants	
Participations volontaires des familles	
Produits financiers (mutualisation)	
Produits exceptionnels	
Total des produits	7 042,99 €
SOLDE ACTUEL	5 425,70 €

Les charges (dépenses) se décomposent de la manière suivante :

- Achats des photos de classe et portraits des élèves
- Activités éducatives (Achats de livres, Matériel pour activités manuelles, arts visuels, activités sportives, jardinage, aliments pour Lolita, lapin de la classe de CP/CE1)
- Cotisations OCCE et assurance MAE

Les produits (recettes) se décomposent de la manière suivante :

- Vente des photos (bénéfice de 1995,00€ sur les produits vendus)
- Les 1 179,99€ correspondent au remboursement de la location de 2 cars par l'USEP Val de Marne, dans le cadre de la participation aux Jeux du Val de Marne en juin 2018.

D'autres dépenses sont envisagées :

Acquisition d'un logiciel 34 activités pour l'usage des TNI

Acquisition de caméras de visualisation de documents

Aucun appel aux dons des familles n'a été lancé jusqu'à maintenant. Toutefois, **les cartes de coopérative seront données la semaine prochaine dans le cadre d'une participation volontaire non obligatoire.**

5. SÉCURITÉ : RETOUR SUR L'EXERCICE DE MISE EN SURETÉ

Date : 20/12/2018 à 10h47

Thème de l'exercice : Véhicule piégé à proximité de l'école

Durée de l'exercice : 20 minutes

Observations relevées :

- Fuite de l'ensemble des classes dans le gymnase assez bruyant. Prévoir de reparler de ce point avec les élèves, au regard de l'affiche.
- Difficulté pour envoyer les messages groupés depuis le GYMNASSE
- Messages incomplets lors de la transmission des effectifs

Rappeler par affichage :

- 1) Classe
- 2) Nombre de présents (x enfants et x adultes)
- 3) Nombre et nom des manquants (personnes qui étaient présentes et ont disparu)
- 4) Lieu de mise en sûreté

Envisager d'installer 5 ou 6 enceintes relais wifi supplémentaires zone jaune (étage 1), zone blanche (RDC) , zone rose (RDC), salles de l'Accueil de Loisirs et gymnase.

Les représentantes de parents souhaitent savoir comment se passe le relais à 16h30 car une maman a son enfant qui est sorti à 16h30 alors qu'il était inscrit régulièrement à l'accueil du soir.

⇒ Les enfants sont préinscrits et un nouvel appel est fait le matin. S'il manque un enfant, l'équipe enseignante est immédiatement informée par le centre de loisirs.

⇒ Rappeler aux familles qu'un mot est nécessaire en cas de changement de situation. Si c'est en cours de journée, on peut envoyer un mail.

Les représentantes de parents font remonter l'inquiétude et le mécontentement des parents de la classe de CE1 B concernant la succession de remplaçants sur cette classe depuis le mois de janvier.

⇒ Dans la mesure du possible, l'administration favorise la continuité pédagogique lorsque cela est possible, que la prolongation de l'arrêt de travail est annoncée avant la fin de semaine.

Le dernier conseil d'école au mois de juin se déroulera le jeudi 27 juin 2019.

A 19h46, l'ordre du jour est écoulé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Bruno GAILHAC, directeur de l'école
à partir des notes prises par Anne-Claire MANGÉ

Le directeur de l'école



Bruno
GAILHAC

Représentante élue de
la liste FCPE



Dorothee
BRESSON